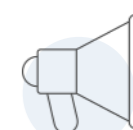


Comment définir & formaliser les partenariats d'une CPTS?



Initier une réflexion commune avec le futur partenaire

Identifier les besoins des professionnels de santé de la CPTS et de la population pour établir les axes stratégiques d'un partenariat

Mettre en place une convention de partenariat

Conseils:



- Privilégier une convention cadre large, peu détaillée et peu engageante pour la CPTS. Les modalités pratiques (protocoles etc) pourront être précisées ultérieurement.
- En cas de déséquilibre manifeste ou de doute, ne pas hésiter à différer la signature et se faire accompagner.

S'accorder sur une évaluation commune et une revue de contrat régulière

Une évolution annuelle du partenariat est à prévoir. Des modifications contractuelles pourront être proposées.

Définir d'un commun accord la communication autour du partenariat

Circuit de validation d'un document de communication, présence des logos...

Sous quel délai ?

La réflexion commune avec les potentiels partenaires pourra être initiée dès la finalisation des groupes de travail.

En fonction du niveau de maturité, les conventions partenariales pourront être formalisées :

- soit avant le dépôt du projet de santé,
- soit après la signature des ACI, et idéalement durant la première année de fonctionnement.

